



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du conseil de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 24 juin 2022

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Autorisation de conclure avec le SPF Intérieur une convention relative au déploiement suprazonal des équipes de secours cynophiles
3. Arrêté de suspension du Gouverneur de Province du 24/05/2022 – Justification
4. FOREM – Adhésion à la centrale de marché portant fourniture et maintenance de la solution IBM – Convention
5. Marché d'acquisition d'un véhicule « transport de personnel » pour la zone de secours Val de Sambre - Conditions et Mode de passation
6. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 25 mai 2022
7. Admission au stage de promotion pour la fonction de sergent professionnel – Puisement dans la réserve de promotion
8. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier (stagiaire)
9. Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre
10. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire
11. Prolongation de service d'un sergent volontaire après la limite d'âge
12. Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre

13. Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone ff,

Xavier GOBBO

Yves DELFORGE